

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement : \$5.00 par année

DIRECTION ET ADMINISTRATION

165 Est, Grande Allée (Apt. 1103),
QUÉBEC

QUÉBEC

SOMMAIRE

Octobre

1967

Pages

VACHON, ANDRE. — De quelques erreurs au sujet de René-Louis Chartier de Lotbinière	139
Documents nouveaux sur Louis-Théandre Chartier de Lotbinière	143
P. E. N. Club, Centre de Montréal. Liste des présidents	147
PROVOST, L'abbé HONORIUS. — Notes sur la pierre monumentale le "Chien d'Or"	149
VISITEURS de marque à Québec	151
DOCUMENTS. — Lettre de l'hon. J. A. Chapleau à A. D. DeCelles (3 nov. 1897)	157
Lettre de Louis Riel à sa femme (5 oct. 1885)	160
"La Confédération Canadienne"	161
TABLE DES MATIERES DU VOLUME 69 (1967)	165

LE BULLETIN des RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 69

Lévis — Octobre 1967

No 4

De quelques erreurs au sujet de René-Louis Chartier de Lotbinière

Né à Paris en 1641, arrivé à Québec à l'automne de 1651 tout probablement, René-Louis Chartier de Lotbinière occupa des fonctions très importantes dans l'administration judiciaire de la colonie, en plus de jouer un rôle militaire considérable, mais beaucoup moins connu. Fils de Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, lieutenant général de la Sénéchaussée et de la Prévôté de Québec, René-Louis fut successivement substitut du procureur général, conseiller, lieutenant général de la Prévôté et premier conseiller au Conseil supérieur. Il décéda à Québec en juin 1709. A son sujet on a fait quelques erreurs, qu'il convient de corriger.

x—x—x

Le 3 novembre 1672, Jean Talon concédait au "sieur de Lotbinière" une étendue de terre de deux lieues de profondeur, entre les concessions du sieur Marsollet et des Ursulines, sur le fleuve Saint-Laurent (rive sud)¹. Cette seigneurie, augmentée par la suite, prit le nom de Lotbinière, qu'elle conserva.

L'absence dans l'acte de concession du prénom du sieur de Lotbinière induisit les historiens en erreur : ils en conclurent que le nouveau seigneur était Louis-Théandre Chartier, lequel aurait ensuite légué sa seigneurie à son fils René-Louis². Il est certain, toutefois, que ce dernier ne l'obtint pas par droit d'héritage : en 1677, il en était déjà propriétaire et c'est lui qui, le 12 juin, se soumit à la *foi et hommage*, du vivant de son père³ ;

1. APQ, Registres d'intendance, 1: 44s.; *Pièces et documents relatif à la tenure seigneuriale*, II: 315s.

2. Vg. P.G.R., René-Louis Chartier de Lotbinière, *BRH*, XXXIII (1927): 263; L. Le Jeune, o.m.i., *Dictionnaire général... du Canada*, II: 172.

3. APQ, Cahiers d'intendance, II: 496-498.

par ailleurs René-Louis Chartier et sa soeur renoncèrent en 1692 à la succession paternelle⁴. La seigneurie avait-elle été donnée à René-Louis en *avance d'hoirie*? Non pas. Tout simplement, comme il le déclare dans l'acte de *foi et hommage* de 1677, c'est à lui, et non à Louis-Théandre, qu'elle fut accordée par Talon en 1672⁵.

x—x—x

Nul n'ignore que René-Louis Chartier de Lotbinière participa à l'expédition de M. de Courcelle contre les Agniers, en 1666: il en a laissé un récit burlesque, en vers, qui est bien connu⁶. Mais la façon de s'exprimer des historiens qui ont étudié la carrière de Chartier est, sur ce point, fautive et incomplète. Pierre-Georges Roy, par exemple, écrivait: "On connaît l'expédition de M. de Courcelle contre les Iroquois en 1666. M. de Lotbinière fit cette campagne dans une compagnie de milice de Québec. Au procès-verbal de la prise de possession du pays des Agniers, le 17 octobre 1666, il s'intitule: "lieutenant d'une compagnie bourgeoise de Québec"⁷. Plus brièvement, le Père Le Jeune affirmait qu'"en 1666, dans l'expédition de M. de Courcelle, René s'intitule "lieutenant d'une compagnie bourgeoise de Québec".⁸ Le Père Gareau, à son tour, s'exprimait de la même façon⁹.

On a oublié, semble-t-il, que les troupes françaises et la milice coloniale firent en 1666 *deux* expéditions contre les Agniers. La première fut conduite par M. de Courcelle, de janvier à mars. C'est la campagne que raconte le poème de Chartier. On sait qu'il en fit partie parce qu'il le dit en toutes lettres: il fut même blessé au cours d'un engagement. La seconde expédition, sous les ordres de Tracy, partit de Québec en septembre. Elle fut plus heureuse: on prit possession le 17 octobre du pays des Agniers. Chartier de Lotbinière signa à cette occasion comme lieutenant d'une compagnie bourgeoise de Québec¹⁰. Il prit donc part aux deux campagnes, sans qu'on sache s'il était déjà lieutenant sous M. de Courcelle.

x—x—x

⁴. AJQ, Minutier de Louis Chambalon, 13 juin 1701.

⁵. APQ, Cahiers d'intendance, II: 496r. Ce dernier point a déjà été affirmé par J.-B. Gareau, c.s.v., La Prévôté de Québec, *RAPQ*, 1943-44: 65. Les deux arguments nouveaux que nous apportons enlèvent tout doute raisonnable qui eût pu subsister.

⁶. Ce poème a été publié dans *BRH*, XXXIII (1927): 264-282, et plus récemment dans Luc Lacourcière, *Anthologie poétique de la Nouvelle-France, XVII^e siècle* (Les Presses de l'université Laval, 1966), 89-102.

⁷. P.G. R., art. cité, *BRH*, XXXIII (1927): 258.

⁸. Le Jeune, *op. cit.*, II: 172.

⁹. Gareau, art. cité, *RAPQ*, 1943-44: 64.

¹⁰. Procès-verbal de prise de possession des forts d'Agné, 17 octobre 1666, *BRH*, XIII (1907): 350s.

En 1927, A. de Léry McDonald demandait: "Quel est ce M. de Lotbinière, capitaine dans les troupes, qui, avec M. de Maricourt, au dire de la Mère Juchereau de St-Ignace, pointait si justement les canons contre la flotte de l'amiral Phipps en 1690, qu'il ne perdait pas un coup"? Il répondait: René-Louis Chartier de Lotbinière.¹¹ Trois ans plus tard, reprenant la même affirmation, Pierre-Georges Roy citait ainsi le texte de l'hospitalière sur lequel s'appuyait de Léry McDonald: "Deux capitaines, M. de Maricourt et M. de Lotbinière, prirent soin des batteries et pointaient le canon si juste qu'ils ne perdaient point de coups. M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'amiral..."¹².

Il n'y a aucun doute que René-Louis Chartier de Lotbinière participa à la défense de Québec en 1690: il avait reçu de Frontenac, le 6 juin 1690, une commission de colonel de la milice¹³; par ailleurs, un document le dit colonel, la même année, de la deuxième compagnie formée par Frontenac¹⁴. Ce n'est pas lui, néanmoins, qui pointait les canons en compagnie de Maricourt. Il suffit pour s'en convaincre de lire le texte original de la Mère Juchereau, fort lisiblement écrit de surcroît: *On ne laissa pas de les [les Anglais] beaucoup incommoder quoy que [nous] n'eussions pas de canonniers, ce fût deux capitaines, M^r. de Maricour et M^r. de Lorimier qui prirent soin des batteries, et qui pointoient eux mêmes le canon, mais si juste qu'il ne perdoient point de coups, M^r. de Maricour abbatit avec un boulet le pavillon de l'amiral...*¹⁵ L'erreur provient donc d'une mauvaise lecture.

X—X—X

Au recensement de la ville de Québec pour 1716, on rencontre une certaine Marie-Renée Chartier, âgée de 16 ans, "enfant du Roy", qui habitait chez le huissier Jean Cognet¹⁶. Un "enfant du roi", c'était un enfant illégitime. Celle-là était, sans qu'il soit possible d'en douter, une Chartier de Lotbinière: elle en porta le nom; en outre, à son contrat de mariage¹⁷ signèrent 11 membres de cette famille. Le Père Archange Godbout émit l'hypothèse qu'elle était fille de René-Louis Chartier de Lotbinière: "La filiation de Marie-René Chartier est plus difficile à

¹¹ A. de Léry McDonald, René-Louis de Lotbinière, premier conseiller au Conseil supérieur, *BRH*, XXXIII (1927): 585.

¹² P.-G. Roy, *La ville de Québec*, I: 498.

¹³ AJQ, Minutier de Louis Chambalon, 13 juin 1701.

¹⁴ ASQ, Polygraphie 3, no 113.

¹⁵ AHDQ, Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec (1636-1716), 138; passage cité dans Jamet, *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* (Montréal, 1939), 254; Jamet a publié la photographie de cette page du manuscrit, *loc. cit.*

¹⁶ L. Beaudet, édit., *Recensement de la ville de Québec pour 1716* (Québec, 1887), 54.

¹⁷ AJQ, Minutier d'Etienne Dubreuil, 1^o novembre 1718.

établir. Est-elle issue de René-Louis Chartier, le lieutenant général, ou de l'un de ses enfants? Outre que ceux-ci eussent été un peu jeunes pour avoir été père ou mère de Marie-Renée, née vers 1700, diverses considérations désignent plutôt leur père. Celui-ci avait perdu sa première femme, Marie-Madeleine Lambert, le 15 novembre 1695 et il ne devait se remarier que le 16 mai 1701. Il était donc veuf en 1699 et 1700. Le nom même de la fille, Marie-Renée, la sympathie que lui témoignent les enfants du lieutenant-général, l'intérêt que pouvait avoir l'huissier Cogné d'obliger un magistrat éminent sont autant de raisons qui fortifient notre hypothèse." ¹⁸

Il ne s'agit plus ici d'une erreur à corriger, mais d'une hypothèse à discuter. Aux raisonnements du Père Godbout on peut en opposer d'autres, pour le moins aussi plausibles. En 1700, René-Louis Chartier, fils, avait 19 ans ¹⁹; jeune officier des troupes de la marine, qui ira mourir en Louisiane ²⁰, il était pour le moins aussi capable d'aventures et de paternité que son père, âgé de 59 ans. Lui aussi portait le nom de René, qu'il pouvait bien donner à sa fille; l'huissier Cogné, en se chargeant de l'enfant, obligeait le père autant que le fils; et la sympathie que les enfants du lieutenant général montrèrent à Marie-Renée, lors de son mariage, pouvait s'exprimer par les qualités personnelles de cette nièce, par leur esprit de famille, par le souci peut-être de lui faire oublier un peu l'absence de son père, officier cantonné en Louisiane. Le débat, on le voit, pourrait s'éterniser: un simple document suffirait à le clore définitivement.

André Vachon,
Université Laval.

Sainte-Foy, le 5/11/67.

¹⁸. A. Godbout, Marie-Thérèse Chartier, *MSGCF*, V: 188.

¹⁹. Il fut baptisé à Québec le 13 mai 1681. Tanguay, *Dict. généal.*, I: 120.

²⁰. P.-G. Roy, *Fils de Québec*, I: 115.

Documents nouveaux sur Louis-Théandre Chartier de Lotbinière *

La carrière canadienne (1651-1677) de Louis-Théandre Chartier de Lotbinière est relativement bien connue. De sa vie en France, antérieure à sa venue au Canada, on ne sait rien, sinon qu'il était fils de René-Pierre Chartier, médecin ordinaire de Louis XIII et professeur de chirurgie au Collège royal, qu'il fut dans sa jeunesse prieur de Saint-Etienne de Monays, qu'il épousa en 1641, à l'âge de 29 ans environ, Elizabeth Damours, et qu'il vivait à Paris, paroisse de Saint-Nicolas des Champs, où furent baptisés ses deux enfants, René-Louis et François.

La date du mariage de Chartier n'était jusqu'ici qu'une conjecture, fondée sur la date de naissance de René-Louis. Voici qu'un document nouveau, trouvé dans l'inventaire des biens de la communauté de René-Louis Chartier et de Marie-Madeleine Lambert, dressé en juin 1701¹, apporte quelque lumière supplémentaire sur ce mariage. Il s'agit du résumé du contrat de mariage — aujourd'hui perdu — de Louis-Théandre Chartier et d'Elizabeth Damours:

Une grosse en parchemin Timbré du Contract de Mariage passé entre Mondit Sieur louis Theandre Chartier, et damoizelle Elizabeth damours pere et mere de Mond. Sieur le lieutenant general par lorimier et nourry Notaires au Chastelet de paris, en datte du 6^e fevrier 1641. par lequel Contract Lad. daz.^{ne} damour a ameubly le tiers de ses biens, le Douaire Reglé a quatre cents Livres de rente, et le preciput a quatre cents livres, Collationnee par Torenon et Aumont no.^{res} aud. Chastellet Du 16. aoust 1691. es mains duquel dit Aumont estait alors laminutte dud. Contract.

Si mince soit-elle, voici donc une précision nouvelle dans la biographie de Louis-Théandre Chartier: il a signé son contrat de mariage à Paris le 6 février 1641.

x—x—x

Nous avons déjà noté ailleurs² que Chartier ne paraît pas avoir entretenu des relations très cordiales avec le clergé de la Nouvelle-France et qu'en 1664 il prit parti pour Mézy contre Mgr de Laval. Peut-être même a-t-il envoyé à la cour, vers 1668, un "mémoire touchant les

* Sur ce personnage, voir André Vachon, Chartier de Lotbinière, Louis-Théandre, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, I : 208s.

¹. AJQ, Minutier de Louis Chambalon, 13 juin 1701.

². DBC, I : 209.

Pères de la Mission [Jésuites]"³; ce mémoire pourrait être de René-Louis, il est vrai, mais il aurait pu difficilement être rédigé sans que Louis-Théandre le sût et y donnât son accord. Quoiqu'il en soit, dans l'inventaire de 1701, on lit le texte d'une lettre qu'adressait l'archevêque de Rouen à Louis-Théandre Chartier, le 3 mai 1659. Bien qu'elle ne prouve pas que, sur la question de la juridiction ecclésiastique en Nouvelle-France, Chartier ait penché pour l'archevêque de Rouen, elle constitue une pièce nouvelle aux dossiers de Chartier et de la querelle religieuse née de la volonté d'indépendance de Mgr de Laval à l'égard de Rouen :

Une lettre de Monsieur l'archevesque de Roüan escrite a Mond. Sieur Le lieutenant general pere dont la Teneur Suit: Monsieur, Comme vous Exercez Tres dignement l'office de lieutenant general dans Le pays de La nouvelle france, Jay Crû devoir accompagner La lettre du Roy, d'une des miennes pour vous prier de tenir la main a l'execution des ordres de Sa Majesté, Monsieur l'abbé de quelus en causera avec vous et vous Eclaircira de toutes les Choses quy vous peuvent servir d'Instruction pour maintenir l'autoritté du pape, la mienne qui Suis ordinaire dans le pays et Celle de Sa Majesté avec lequel je suis convenu de toutes choses, de Surplus Monsieur croyez moy tout a vous et que dans les occasions Je vous veux témoigner avec quelle passion je suis, Monsieur, vostre Tres affectionné serviteur archevesque de Roüan, et acosté est esecrit, de paris le 3. may 1659., Monsieur Chartier,^{xx}

[en marge:] *et sur lenveloppe a M.^r Monsieur chartier Conseiller du Roy en ses Conseils et lieutenant general pour la Justice au Royaume de la nouvelle france, en Canada.*

x—x—x

Louis-Théandre Chartier de Lotbinière retourna en France en 1677 et ne revint jamais au Canada. Au témoignage de l'intendant Duchesneau, il se laissa aller, à Paris, à de coûteuses débauches, dans lesquelles il engloutit même l'argent des pensions qu'il touchait pour sa fille, veuve de Pierre de Joybert, ex-commandant en Acadie⁴. Il mourut vraisemblablement au début de 1690 ou peu avant, car à l'automne de 1690 René-Louis voulait partir pour la France, appelé par des affaires importantes; le gouverneur et l'intendant le retinrent cependant jusqu'au printemps suivant. Or, le 2 mars 1692, à Paris, René-Louis signait un acte, ainsi décrit dans l'inventaire de 1701 :

Une grosse en papier d'acte de Renonciation faite par Mond. Sieur Le

³. Correspondance de Jean Talon, *RAPQ*, 1930-31 : 102.

⁴. *DBC*, I : 209.

lieutenant general Tant en son nom que comme procureur de dame Marie françoise Chartier veuve de pierre de Joybert escuyer Seigneur de Soulange marsan et autres lieux Commandant en laccadie, a la Succession du deffunt Monsieur M.^{re} louis Theandre Chartier escuyer Seigneur de lotbiniere Leur pere vivant aussy lieutenant general en la prevosté de cette ville passé par Levesque et Raymond notaires au Chatellet de paris en datte du 2.^e mars 1692.

Il faut croire que Louis-Théandre Chartier, ayant consommé son bien à Paris, laissait à sa mort plus de dettes que d'écus. Cette renonciation confirme, semble-t-il, l'affirmation de Duchesneau; par ailleurs, elle précise quelque peu l'époque de la mort de Chartier.

Sainte-Foy, le 6/11/67.

André Vachon,
Université Laval.



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

"CITADELLE"

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



**LES PRODUCTEURS DE SUCRE
D'ÉRABLE DE QUEBEC**

Bureau : Édifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



Présidents du P.E.N. Club, Centre de Montréal

"Le P.E.N. International a été fondé à Londres en 1921 par Catherine Amy Dawson Scott. Aujourd'hui quelque 7.000 écrivains dans le monde reconnaissent par leur signature sa charte et ses idées fondamentales de tolérance, de liberté de la parole et de l'amitié entre les peuples..."².

Un centre du P.E.N. existe à Montréal depuis environ 1925 et l'âme dirigeante en a été longtemps Georgina Sime (1868-1958).

Ecossaise d'origine, venue au Canada en 1907, décédée à Londres en 1958, Georgina Sime est l'auteur de *Orpheus in Quebec*³.

Suit une liste incomplète de ceux qui ont présidé aux destinées de cette organisation montréalaise depuis trente ans. On la doit à une ancienne présidente et secrétaire actuelle du Centre de Montréal de cette Association internationale d'Écrivains, comme on l'appelle à Paris, Helen Guiton, l'auteur de *Jean-Paul des Laurentides*⁴.

Le dernier congrès international du P.E.N. vient de se tenir dans la capitale française avec pour thème, l'Écrivain et la Critique.

Sauf rectification, le premier président général de langue française du P.E.N. international a été M. Jules Romains, de l'Académie française.

C. P.

M. le Juge Edouard-Fabre SURVEYER	1931-1933
L'hon. Warwick CHIPMAN	1933-1934
M. Victor BARBEAU	1934-1939
Dr. J. W. A. HICKSON	1939-1941
Leslie Gordon BARNARD (1961)	1941-1945
Mlle Gwethlyn GRAHAM	1945-1948
M. Leo COX	1948-1954
Grace CAMPBELL	1954-1956
Mlle Helen GUITON	1956-1959
Dr. Constance BERESFORD-HOWE	1959-1961
M. Jean-Jacques LEFEBVRE	1961-1963
Katherine MORRIS-ROY	1963-1965
Me Lawrence LANDE	1965-

¹ Liste partielle, à défaut d'avoir pu être complétée.

² *Charte du P.E.N. International*, Francfort-sur-le-Mein, 1959.

³ Londres, Allen & Unwin, 1942.

⁴ Version française de Jean-L. Launay, Paris, Fasquelle, 1948.

QUELQUES ANNEES DU BULLETIN

A VENDRE

S'adresser aux

BUREAUX DE LA REVUE

165 Est, Grande Allée

Appt. 1103

QUÉBEC

Notes sur la pierre monumentale

LE CHIEN D'OR

Mr Nicolas Jacquin Philibert se maria à Marie Anne Guérin, le 23 nov. 1733. Il eut de ce mariage:

Marie Anne, née 1^{er} sept. 1734

Marie Magdelaine, 2 juin 1736

Pierre Nicolas, 17 mai 1737

Pierre, 1738 — mort à 2 mois

Nicolas, 10 nov. 1740

Marguerite, 30 oct. 1742.

Décès du Père, 21 janv. 1748, à l'âge de 47 ans, tué d'un coup d'épée donné par Pierre Legardeur, Écuyer, Sieur de Repentigny, Lieut. d'une Compagnie des Troupes du Détachement de la Marine, entretenues pour le service du Roy en Canada. Il était né à Montréal, le 24 mai 1719, du mariage de J. Bte Legardeur et de Dame Marie Catherine Juchereau — marié le 30 janv. 1753 à Delle Catherine Archange Payen de Noyan. Il a eu plusieurs enfants; il était vivant en 1756 (9 ans après la mort de Philibert), quoique la tradition rapporte qu'il fut tué dans un duel par un des fils de Philibert dans les rues de Pondicherry peu de temps après la mort de Philibert père (en 1748).

Au dessous de la Pierre Monumentale, on trouve le millésime 1736 — ce qui indique en apparence l'année où la maison a été bâtie — mais la pierre sur laquelle le millésime est taillé, est séparée de la Pierre Monumentale où se trouve l'effigie du Chien d'Or avec le quatrain par une large corniche en pierre. Les caractères antiques du quatrain: "Je sviv vn chien qvi ronge l'o" etc. démontrent que cette pierre avait été taillée à une époque bien antérieure à 1736; on y retrouve l'orthographe du milieu du siècle précédent (les Relations de la Nouvelle France n'ont conservé cette orthographe que jusqu'en 1670). D'ailleurs, la capacité des tailleurs de pierre en Canada, même à l'époque de 1736, n'aurait pas pu produire un morceau de sculpture sur pierre aussi parfait et aussi régulier. Il faut que cette pierre soit venue de l'ancienne France; mais à quelle époque? et à quelles fins a-t-elle été taillée, et quel est le sens mystique de ce quatrain?

M. de Puibusque pense que c'est une relique ou un souvenir des Huguenots de la Rochelle, qui, dans ce quatrain, font une allusion

mystique à la Révocation de l'Édit de Nantes et aux persécutions que cette mesure infligea à ces Religionnaires. Les ancêtres de Philibert étaient peut-être de cette secte — et il aura pu recevoir de la Rochelle cette pierre et la placer sans conséquence comme un ornement à la maison qu'il construisait alors.²

Il est bien constaté néanmoins, que M. Philibert, père, eut une querelle avec M. Pierre Legardeur, Sr de Repentigny, le mai³ 1748, au sujet d'un billet de logement que ce dernier avait eu, qui l'autorisait à prendre un logement chez Philibert. La querelle eut lieu, non pas chez Philibert, comme on le prétend, mais dans une maison située Côte de Léry⁴, occupée alors par un nommé Lapalme, et qui a appartenu à Mr F. Glackmeyer, et c'est là où Philibert reçut un coup d'épée de M. de Repentigny qui avait auparavant reçu un coup de canne de son antagoniste, sur ce que M. de Repentigny l'avait traité de *nigaud*.

L'Édit de Nantes est du mois d'avril 1598.

La Révocation est du mois d'octobre 1685.

Le vieux style a cessé vers 1670.

Honorius PROVOST, ptre,
archiviste.

Notes marginales.

1. Archives du Séminaire de Québec, cahier manuscrit Ms 139, deuxième partie. Texte autographe de Georges-Barthélémi Faribault (1789-1866), probablement inédit. On ne faisait alors que commencer l'enquête historique sur la légende du Chien d'Or.

2. Le comte Adolphe de Puibusque émet ici une théorie de son cru qui sera sérieusement ébranlée plus tard par Benjamin Sulte (cf. *Bulletin des Recherches historiques*, volume 28 (1915), pp. 270 à 273). Notre Chien d'Or serait une réplique évidente d'un autre bas-relief semblable, localisé à Pézenas, dans le bas Languedoc, midi de la France, et qui portait le millésime de 1561.

3. Lapsus évident de l'auteur, qui avait donné au début la vraie date de la mort, 21 janvier 1748.

4. La Côte de Léry était une dénomination populaire de la Côte Ste-Famille, où se trouvait, au 19^e siècle, la vaste propriété des Chaussegros de Léry. Deux maisons plus bas, venait la résidence de Charles Janson dit Lapalme et, plus tard, de Frédéric Glackmeyer. La maison est disparue vers 1930, pour faire place à l'édifice surmontant la sortie de la rue de l'Université, sur la rue Sainte-Famille.

Visiteurs de marque à Québec

LE PROFESSEUR SILLIMAN

1819 Benjamin Silliman était professeur de chimie au collège de Yale. Il avait beaucoup voyagé à travers l'Europe et avait publié, *A Journal of travels in England, Holland and Scotland*, qui eut un succès relatif.

Dans l'automne de 1819, Silliman se décida à visiter le Canada. Silliman voyageait à petites journées. Quand une ville ou un village l'intéressait, il n'hésitait pas à y arrêter deux ou trois jours pour voir tout ce qui pouvait lui être utile soit comme savant soit comme touriste. C'est ainsi qu'arrivé à Québec le 6 octobre 1819 il n'en repartit que le 12 ou 13 du même mois.

Les hommes de science, d'ordinaire, ne s'intéressent qu'à la branche des connaissances humaines qu'ils étudient. Silliman n'était pas fait de cette façon. Il s'intéressait à tout ce qu'il voyait. Son récit de voyage, publié à Londres, en 1822, sous le titre *A tour to Quebec in the autumn of 1819*, est une des relations les plus intéressantes et en même temps les plus vraies qui aient été publiées sur notre pays. Silliman n'est peut-être pas supérieur au professeur Kalm ni au voyageur Lambert mais il laisse loin derrière lui les autres écrivains qui nous ont donné leurs impressions sur la province de Québec.

Le livre de Silliman, publié il y a presque un siècle et demi, est encore une leçon pour les Québécois d'aujourd'hui en ce sens qu'il leur dit ce que les touristes américains viennent voir dans la capitale. Citons Silliman, parlant de son arrivée à Québec :

“Le citoyen des Etats-Unis voit ici une population nouvelle, un peuple étranger, des figures et des costumes français. Dans les rues, dans les magasins la langue française bourdonne à ses oreilles comme une musique. Il perçoit vite que l'élément anglais est ici une minorité infime, que Québec est français; la cathédrale, le grand collège des Jésuites maintenant transformé en casernes, les édifices publics, les maisons, par leur apparence, nous disent qu'ils sont d'origine française. Nous voyons ici des troupes anglaises et nous nous disons avec mélancolie que sur les ruines de l'empire français on veut élever un autre empire celui-là anglais. Mais à notre esprit vient aussi cette pensée: Québec est un pays conquis mais non opprimé.”

ANTHONY TROLLOPE

1861 Anthony Trollope, écrivain anglais jouissait d'une certaine renommée. Grand voyageur, il se décida en 1861 de voir les Etats-Unis. Débarqué à Boston dans les premiers jours de septembre, il visita quelques-unes des villes de la Nouvelle-Angleterre. M. Trollope

passa au Canada, vit Québec, Montréal, Sherbrooke, Ottawa, Niagara, etc., etc. puis il retourna aux Etats-Unis où il fit un séjour assez prolongé.

C'est à New York, en 1862, que M. Trollope publia ses impressions de voyage, sous le titre de *North America*.

L'écrivain anglais consacre quatre pages de son livre à Québec. A part son site pittoresque, il ne trouve rien de beau dans la vieille capitale. Les rues sont sales, les édifices sans architecture et sans goût, la population endormie.

M. Trollope ne manqua pas d'aller voir la chute Montmorency et c'est son passage à travers la caractéristique paroisse de Beauport qui lui inspira ses idées sur l'avenir des Canadiens-français. Elles sont toutes aussi saugrenues les unes que les autres. Nous ne citons ici que la conclusion qu'on pourrait appeler le bouquet de cet étrange ouvrage.

"Montreal, and even Quebec, dit-il, are, I think, becoming less and less French every day; but in the villages and on the small farms the French remain, keeping up their language, their habits, and their religion. *In the cities they are becoming hewers of wood and drawers of water*, I am inclined to think that the same will ultimately be their fate in the country".

M. Trollope ne se montrait guère perspicace pour un homme qui se piquait de connaître à fond la science économique. Même en 1862, il était facile de prévoir que le métier de scieur de bois était fatalement destiné à disparaître dans un avenir rapproché. Quant aux porteurs d'eau, ils commençaient à ne plus trouver leur subsistance à Québec car l'aqueduc municipal fournissait déjà l'eau un peu partout dans la ville.

Les dires injurieux de M. Trollope furent vertement relevés par l'honorable M. Chauveau et M. Blain de Saint-Aubin. Ce dernier remarquait tristement qu'aucun journal anglais de la province de Québec n'avait protesté contre les remarques désobligeantes de M. Trollope.

Le livre de M. Trollope, heureusement, est aussi oublié aujourd'hui que les porteurs d'eau et les scieurs de bois dans la cité de Québec!

L'EMPEREUR DU BRESIL DOM PEDRO

1876 Dom Pedro d'Alcantara, second empereur du Brésil, ne manque pas de prénoms. Son acte de baptême enregistré à Rio de Janeiro le 2 décembre 1825, lui en donne exactement onze. Jean, Charles, Léopold, Salvador, Bibiano, Xavier de Paul, Léocadio, Michel, Gabriel, Raphaël et Gonzague. Dom Pedro fut proclamé empereur du Brésil lors de l'abdication de son père, le 7 avril 1831. Il n'avait que six ans et eut des tuteurs jusqu'à 1840. Le Brésil avait été troublé par des insurrections tout le temps de la régence. Maître de ses actions, dom Pedro

réussit petit à petit à pacifier son empire.

C'est dom Pedro qui eut l'honneur d'arrêter la traite des noirs au Brésil. Il procéda par étapes. Les premiers projets d'émancipations datent de 1856 et ce n'est qu'en 1888 qu'une loi déclara libres tous les noirs du Brésil.

Dom Pedro qui était grand voyageur, traversa plusieurs fois au Europe. Versé dans les mathématiques, l'astronomie, l'histoire naturelle, la géographie, etc., l'empereur du Brésil visitait plutôt les cours des grandes universités que les palais des souverains.

C'est le 8 juin 1876 que l'empereur dom Pedro visita Québec après avoir passé plusieurs semaines aux États-Unis. Admirez la discrétion des journaux du temps. *L'Événement* mentionnait le passage de l'empereur à Québec par les lignes suivantes : "La suite de Sa Majesté l'empereur du Brésil se compose de l'impératrice donna Pedra de Alcantara, donna Theresa Christina, donna Josephina de Casta, donna Emelina, donna Joannica de Alcantara, donna Leondia Espazel, le vice-amiral de Lanière, le vicomte dom Petero, de Lonza, James J.-O. Kelly, Pedro A. Pavis, et cinq serviteurs."

En 1889, l'armée du Brésil se souleva sous la direction du maréchal Deodoro de Fonseca. Personnellement, dom Pedro était estimé de tous ses sujets, mais le comte d'Eu, son gendre, avait rendu son régime impopulaire. Dom prit en philosophie la révolte de l'armée. Il signa son abdication, et la république fut proclamée.

L'ex-empereur se rendit alors en Europe et vécut presque continuellement à Paris. Il passait ses journées dans les bibliothèques et les universités. Dom Pedro décéda à Paris le 5 décembre 1891.

HENRY WARD BEECHER A QUÉBEC

1866 "Preacher and reformer" tels sont les qualificatifs que les grandes encyclopédies de langue anglaise donnent à Henry Ward Beecher. Né dans l'état de Connecticut en 1813, il devint ministre presbytérien comme son père et eut bientôt une grande réputation comme orateur. Plus tard, il s'engagea dans le journalisme religieux, et ses articles de *l'Independent*, de la *Christian Union* et de *l'Outlook* furent reproduits dans la plupart des journaux protestants des États-Unis. Beecher décéda en 1887. On peut juger de sa popularité par le fait que pas moins de douze *vies* de Beecher ont été publiées.

Beecher visita Québec en 1866. Il a laissé ses impressions sur Québec dans le *New York Ledger* de 1866. Cette traduction est empruntée à sir James-M. Lemoine :

"Curieux vieux Québec! dit-il. De toutes les cités du continent américain la plus curieuse! C'est un pic fort peuplé! un rocher gigantesque, escarpé, échelonné, aplati toutefois de manière à retenir solidement

à son sommet et maisons et châteaux, bien que d'après les lois ordinaires des corps, ils devraient en déguerpir comme un fardeau que l'on déposerait sur le dos d'un chameau sans le lier. Cependant les maisons et les châteaux y tiennent comme s'ils y étaient cloués. Au pied du roc, on a enlevé au fleuve quelques pieds de terre, voilà pour les rues de la basse-ville."

Le capricieux voyageur badine ensuite les Québécois sur un tas de choses plus ou moins importantes. Puis, il termine en précisant son admiration et son amour pour le vieux Québec: "Québec, c'est un lambeau desséché du moyen âge, accroché bien haut dans le voisinage du pôle nord, loin des sentiers battus des touristes européens . . . Une curiosité sans pareil de ce côté-ci de l'océan. Nous traversâmes chaque rue comme nous aurions feuilleté un livre d'images, contenant à chaque page une image nouvelle . . . La ville devrait être soigneusement conservée telle qu'elle est. Qu'on aille ailleurs introduire le progrès moderne! Il serait déplacé et cruel d'oser ennuyer Québec avec des idées nouvelles et de parler de faire disparaître les rues étroites et tortueuses qui font le charme des voyageurs pour se conformer aux idées modernes . . . Notre séjour à Québec fut trop court de beaucoup, mais il suffit pour nous donner l'envie et la certitude d'y revenir. Passer la belle saison au Canada c'est une des jouissances les plus délicieuses que nous puissions goûter."

MICHAEL DAVITT A QUEBEC

1886 Michael Davitt qui fut pendant tant d'années l'idole de ses compatriotes avait commencé la vie bien humblement. Né à Straide, comté de Mayo, en Irlande, au cours de l'année 1846, il travailla d'abord dans une manufacture de coton où il eut le bras arraché par une machine. Son infirmité lui procura une compensation. Il entra à l'école et fit ses études élémentaires afin de devenir typographe.

Davitt, une fois imprimeur, s'occupa activement de politique. Il prit une part prépondérante au mouvement irlandais de 1866. Arrêté à Londres en 1870, il subit un procès pour haute trahison et condamné à quinze ans de prison.

Amnistié en 1877, il fit un voyage aux Etats-Unis et revint en Irlande en 1879 pour diriger l'agitation dans le comté de Mayo. Davitt fut jusqu'à sa mort un partisan irréductible de l'indépendance de l'Irlande. Il subit dans sa carrière politique cinq ou six emprisonnement mais, chaque fois qu'il sortait de prison, il semblait plus convaincu que son pays obtiendrait enfin cette liberté qu'il réclamait depuis si longtemps. Davitt ne vit pas l'indépendance de sa patrie mais les Irlandais le regardent comme un de ceux qui ont le plus fait pour l'Irlande libre.

Davitt fut avec Parnell un des fondateurs de la *Land League*

Organisation. C'est pour organiser la branche américaine de cette association que Davitt passe plusieurs fois en Amérique. C'est au cours d'une de ces tournées que Davitt visita Québec, le 15 décembre 1886. Il donna une conférence à la Salle de Musique qui eut un grand succès. M. Davitt était un orateur agréable à entendre. Il s'élevait parfois jusqu'à la grande éloquence. A sa conférence du 15 décembre 1886, le maire de Québec, M. François Langelier, et un ancien maire, M. Owen Murphy, prirent la parole. Celui-ci chargea M. Davitt d'informer M. Gladstone que toute la population de Québec, sans distinction de race ou de religion, approuvait sa politique à l'égard de l'Irlande.

RENE BAZIN A QUEBEC

1910 René Bazin a noté ses impressions de Québec dans son ouvrage *Nord Sud*. La terrasse Dufferin qu'il vit dès le premier jour de son passage à Québec lui fait pousser des cris d'admiration: Que c'est beau! Que c'est beau!

Après avoir visité Québec un peu en détail, René Bazin écrit:

"Rien, en France, n'est plus français que ce Québec du Canada. Les gens et les maisons sont de chez nous. On ne voit pas de gratte-ciel. Les gamins rencontrés dans la rue, flânant, jouent, rient, se disputent, s'envolent comme les nôtres. Lorsque, le soir, je rentre chez sir Adolphe Routhier, et que nous causons de toutes choses françaises, librement, il me semble que je suis en déplacement, aux environs de Paris, chez un confrère de l'Institut, qui a une belle maison et une famille fine."

Mais il ne faut pas oublier que René Bazin est un *terrien*, un ami des paysans ou des cultivateurs comme nous disons ici. C'est donc vers eux que vont toutes ses préférences. Il s'étend plus longuement sur ses visites à Saint-Joachim, à Saint-Thomas de Montmagny, etc., etc., que sur ses séjours à Montréal et Québec.

Bazin se refuse de donner une opinion sur les Canadiens-français en général parce qu'il n'a pas eu le temps d'étudier les différents groupes de la population. En cela, il prouve sa prudence et son jugement. Que de touristes qui, après un séjour de quelques heures parmi nous, ne se gênent pas de parler des Canadiens-français comme s'ils les connaissaient depuis des années!

Bazin parle toutefois de notre population rurale avec éloges: D'autres, dit-il, ont célébré et préféré l'audace du colon américain, ou la méthode de l'écossois, ou la patience de l'allemand. Mais, si l'on juge à la fois les trois éléments qui font l'homme de labour, la famille, l'âme, le goût du métier, le Canadien-français n'a pas de rival. On pourrait lui en trouver pour le métier: il n'en a pas pour l'âme." Il termine, en disant que les ennemis du Canadien-français sont la richesse, l'alcool, la politique. "Si la race canadienne résiste," dit-il, quelle grande nation, bientôt, elle animera!"

LE DOCTEUR CRIPPEN

1910 *L'affaire Crippen* fournit de la matière aux journaux d'Angleterre pendant des mois il y a plus d'un demi siècle. Quel rapport l'affaire Crippen eut-elle avec Québec? C'est que Crippen fut l'hôte forcé de la ville de Québec pendant quelques jours après son arrestation.

Hawley Harvey Crippen, médecin, de Londres, était à la tête d'une entreprise pharmaceutique plus ou moins solide. Dans un voyage à New-York, il fit la connaissance de Cora Turner, connue des gens de théâtre sous le nom de guerre de Belle Elmore. Veuf, le docteur Crippen épousa la belle donzelle et l'amena en Angleterre.

La jeune femme était ambitieuse, dépensière et volage. Elle passait ses journées dans les théâtres et les clubs et revenait tard le soir à sa résidence isolée de Camden Road. Le ménage, on le comprend, devint bientôt un petit enfer.

Crippen se consolait des incartades de sa femme, en s'amusant avec Edith Le Neve, une jeune Ecossaise employée à son bureau de médecin. Pour épouser sa nouvelle amie, il assassina sa femme dans sa maison et, après l'avoir dépecée dissimula les morceaux sous les murs de briques de la cave.

Pour expliquer la disparition de sa femme il informa ses amies qu'elle était retournée à New-York, auprès d'une parente malade. Il commit cependant l'imprudence de donner les bijoux et les vêtements de sa femme à Edith Le Neve. Celle-ci fut rencontrée dans les bals avec les accoutrements de madame Crippen par des amies de la défunte. Elles avertirent Scotland Yard et l'enquête fut vite menée. Des détectives s'introduisirent dans la maison de Crippen et trouvèrent les ossements de la pauvre femme.

Dans l'intervalle, le docteur Crippen qui avait eu vent des soupçons de la police avait trouvé le moyen de s'embarquer à bord du *Montrose* qui partait pour Québec. Edith Le Neve, déguisée en garçon l'accompagnait.

Scotland Yard, en constatant la disparition de Crippen, transmit son signalement par télégraphie sans fil aux quatre coins du monde. Le capitaine du *Montrose* capta le message et n'eut pas de peine à reconnaître le criminel malgré son déguisement et celui de sa compagne. Crippen fut arrêté quelques heures avant l'arrivée à Québec. C'est ainsi que la capitale eut pour hôte le fameux Crippen juste le temps d'attendre le départ du premier steamer pour l'Angleterre.

De retour à Londres, Crippen fut jugé et condamné à être pendu. Il fut exécuté le 23 novembre 1910. Miss Le Neve fut acquittée grâce à l'éloquence de son avocat, lord Birkenhead.

Lettre de l'hon. J.A. Chapleau à A.D. DeCelles

HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUEBEC,

(Privée.)

le 3 novembre 1897.

A. D. DeCelles, Ecr.
Bibliothécaire du Parlement,
Ottawa.

Mon cher DeCelles,

Si je te dis que tu n'as pas été bavard depuis ton retour d'Europe, ne va pas me répondre que je te dois une lettre depuis le mois de juin dernier; je serais obligé de te faire des excuses, et cela ne t'absoudrait pas de ne m'avoir pas écrit, surtout pendant la petite croisade canaille que l'on a organisée depuis quelques semaines contre moi. Je sais bien que tu t'es dit que ces sorties de maringouins ne dérangent guère ma paix durant le jour ni mon sommeil pendant la nuit; je croyais seulement que tu m'aurais dit ton amusement en lisant ces vieilles rengaines de "conspiration ténébreuse contre le parti libéral, ourdie par Dansereau, Tarte et Chapleau"! Je pensais que nous avions cessé depuis longtemps d'être des croque-mitaines et des loups blancs: nous avions si tranquillement frayé notre chemin chacun de notre côté, et, pour un d'entre nous, d'un côté bien différent des deux autres! Evidemment, les rouges nous ont trop connus jadis; c'est le cas de répéter ce mot (pas de moi) que j'imprimais dans le "Colonisateur" en 1862: Un brave paysan s'était risqué à Montréal, un peu tard en novembre, avec un chapeau de paille dont la teinture noire déguisait assez l'origine. Quelqu'un l'abordait, lui demandant pourquoi il portait cette "collation de vache" sur la tête, quand le paysan lui répondit: "On a beau déguiser la paille, les animaux la reconnaissent bien toujours!" Allons, après cela, faire des frais pour "la bonne entente et la conciliation..." Ce qui m'a amusé, c'est que, comme d'habitude, tu échappes aux malédictions, malgré ta complicité bien avouée à notre crime. Joe Roy et Joncas, qui me badinaient hier soir sur le fiasco de nos tentatives, se félicitaient, avec autant d'égoïsme que tu pourrais en montrer toi-même là-dessus, de n'avoir pas été dénoncés à la vindicte libérale comme Dansereau et moi.

J'ai devant moi ta lettre du 4 juin dernier, où tu me parles de la cabale violente des libéraux contre Tarte et des ennuis que ce mouvement prépare à Laurier. Le "coup du tablier", qui se jouait alors et qui réussissait contre Lavergne, vient de se jouer de nouveau, par Langelier et par Geoffrion, à mon endroit. On me dit que Laurier va céder encore une fois, et ceux qui le disent ont l'air de ne pas s'en étonner. Eh bien! je m'en étonnerai, moi, si cela arrive; cela me fera même beaucoup de peine, non pas pour moi, mais pour Laurier. Il ne vaudrait vraiment pas la peine d'avoir parcouru tant de chemin, d'avoir fait tant de beaux et bons discours, et d'avoir reçu tant de compliments et tant d'honneurs sans broncher et sans faiblir, pour lâcher pied devant les crachats d'une douzaine de mécontents. Les croix de Saint-Michel et de Saint-Georges, de Grégoire le Grand et de la Légion d'Honneur sont donc bien fragiles ou bien souples, pour qu'elles ne protègent pas ceux qui les portent des coups de trique des manants? C'est la première faiblesse, comme le premier pas, qui coûte, et je ne veux pas croire encore que Laurier se soit exposé à des reproches ou à des humiliations. Pour moi, qui ai pourtant perdu bien des illusions dans ma vie, il me ferait peine de perdre celle qui me faisait sincèrement prendre Laurier pour un homme de caractère et de résolution. J'ai caressé le rêve de rallier autour de lui d'intelligentes bonnes volontés et de précieux auxiliaires pour une grande œuvre d'unification nationale, dont je croyais qu'il s'était chargé. Arriverait-il que ce concours puissant serait écarté, avec sa connivence passive? Ce serait décourageant et triste, et tu aurais bien eu raison de dire, dans ta lettre du 3 novembre 1896, que "c'est effrayant comme notre monde politique s'est dépeuplé d'hommes "de marque en dix ans". Comme tu me le disais, il est à craindre pour Laurier que les hommes de sa suite l'égorgeront un de ces quatre matins; mais c'est aussi à craindre pour le pays, également menacé. Laurier douterait-il, par hasard, de la sincérité du mouvement que moi, Danse-reau, Roy, Joncas, Nantel, pour ne nommer que nous, et bien d'autres qui nous suivraient au premier appel, avons inauguré pour sauver la province de Québec, et croit-il qu'il vaut mieux pour lui évoluer vers la gauche radicale que vers les libéraux-conservateurs, c'est-à-dire vers les modérés, qui sont vraiment l'écho du vœu populaire pour la paix et pour l'union? Je ne veux pas hasarder une opinion ni même une impression de ce côté; mais vraiment les choses que Laurier laisse imprimer sont de nature à le faire mal juger. Si Langelier, de Québec, et Préfontaine, de Montréal, parlent pour lui, son silence passant pour un acquiescement, il laisse bien du monde douter de sa sincérité et de sa force. Nous sommes au 3 novembre, et la commission que j'ai reçue des mains de Sir John Thompson doit prendre fin le 7 décembre. Il serait inutile de compter sur une tacite reconduction, qui

me mettrait à la merci du premier goujat radical qui voudrait m'insulter ; je ne puis pas rester à Spencer Wood "in sufferance" ni "by favour". Si, comme on me l'a dit, on veut m'utiliser ailleurs, ce dont je doute, je veux être aussi indépendant en acceptant que je voudrais l'être en remplissant cette mission, et je n'accepterais qu'à la condition que l'emploi dont on me chargerait ne dût dépendre aucunement du vote capricieux et incertain d'un parti ou d'une législature qui me paraissent, en ce moment, personnellement hostiles. En bon français, cela veut dire que, si l'on veut me laisser en suspens à Spencer Wood, sans une nouvelle commission de lieutenant-gouverneur, en attendant qu'on fasse voter les crédits nécessaires pour la mission qu'on voudrait me confier, je refuserais de rester ici plus longtemps que jusqu'au 7 décembre, sauf à accepter, en toute liberté, cette mission nouvelle, si elle m'était, après cela, offerte. C'est absolument dans ces conditions de parfaite indépendance que Laurier lui-même m'a dit qu'il voulait que je restasse, s'il décidait de m'offrir soit un second terme, soit une autre charge. Je ne veux pas rentrer dans la vie active en ce moment, et probablement pas avant au moins deux ans ; mais je ne voudrais pour aucun prix travailler à l'œuvre d'unification politique que je veux entreprendre, si je devais paraître me consacrer à cette œuvre au prix de faveurs que j'aurais l'air de demander en retour. Si les amis de Laurier veulent m'imposer ce sacrifice de ma dignité personnelle, ils se trompent en comptant sur mon acquiescement, comme je crois sincèrement qu'ils se trompent en comptant que Laurier s'y prêterait.

Je ne veux pas, en t'écrivant ainsi, te charger d'une commission auprès de Laurier ; mais s'il arrivait qu'il t'en parlât, tu pourrais, en toute liberté, lui dire quelles sont mes idées sur ces points-là. Je ne sais pas si je lui écrirai pour lui demander ce qu'il veut faire ; mais je ne puis tarder à demander qu'on fasse cesser l'incertitude dans laquelle je me trouve, étant donné le peu de temps qui me reste entre aujourd'hui et le 7 décembre prochain.

Je te remerciais, toi dont j'ai si souvent pris les conseils, de me dire, en toute sincérité, ce que tu penses de tout cela. ⁽¹⁾

Bien à toi,

J. A. Chapleau

(1) L.S. 5 pp. Collection particulière, à Québec.

Lettre de Louis Riel à sa femme

5 octobre (Regina) 1885.

Ma Bien chère Marguerite,

Je voulais t'écrire hier : mais j'ai remis la partie à aujourd'hui. Et je ne veux pas retarder. J'ai reçu presque tout de suite la lettre que notre chère Henriette m'a écrite le 30. Elle m'a parlé de ta santé. Je te recommande de bien écouter notre tante Julie ; et de ne pas négliger les bons conseils.

Prie le Bon Dieu afin qu'il éloigne de toi les accidents et les malheurs.

Hier, dans l'après-midi, en priant la Sainte Vierge, il m'est venu comme une grande espérance et une grande assurance que ta santé se fortifierait et que tu serais protégée. Prends donc courage. Fais prier tes petits enfants, qu'ils récitent toutes sortes de petites prières et que souvent dans la journée, ils adressent au Bon Dieu, pour moi, leurs supplications pures et puissantes ; les mains jointes et à genoux.

Recommandons nous bien. Et si le Bon Dieu est pour nous, sa charité nous mettra à l'abri de toute peine.

De grand matin, comme il commençait à faire jour, aujourd'hui, j'ai vu notre Dame de pitié. Elle tenait à sa main du câble. Mais il n'y en avait pas plus grand que l'ongle de mon pouce. Et encore il était tout en sharpie. Elle m'a dit que c'était par un sentiment de pitié qu'elle avait mis la main sur le câble qu'on me préparait.

J'espère, espérez. Mais ne cessons pas de prier. La Sainte Vierge est puissante. C'est elle qui m'a sauvé la vie, plusieurs fois sur le Missouri. C'est elle qui peut encore auprès de Dieu faire des merveilles de bonté, de charité. Ayons confiance. Vous autres qui êtes libres allez, s'il vous plaît, de temps en temps, faire une visite au Très Saint Sacrement pour moi.

Chère Marguerite, si tu écris à ton Père, fais lui bien tous mes compliments : qu'ils prient pour moi. Mes respects à toute la famille, à Moïse Auguste, mes bons souvenirs.

Embrasse pour moi nos chers petits enfants. Mes affections toutes filiales à maman ; mes bons souhaits à mes frères et sœurs, à nos beaux frères et belles sœurs, à nos parents, à nos amis.

Ton mari affectionné en N.S.J.C.

Louis "David" Riel. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ L.A.S. 4pp. Collection particulière, à Québec.

La Confédération canadienne

“Jusqu’ici, il n’a guère été question, dans mes lettres, que d’une seule province, la province de Québec, dans laquelle domine l’élément français et catholique. Je crois maintenant utile, pour que vous ayez de la situation générale une idée bien nette, de vous exposer, en peu de mots, par suite de quelles circonstances, le Bas-Canada, qui formait autrefois un gouvernement à part sous la direction immédiate de l’Angleterre, se trouve aujourd’hui à faire partie d’une confédération que l’on appelle la Puissance du Canada.

Il suffit, pour cela, de remonter à 1837, époque où, pour la première fois depuis la conquête, les Canadiens, obligés jusque là de se soumettre à toutes les exigences des gouverneurs anglais, ayant demandé des réformes et ne les ayant pas obtenues, en appelèrent aux armes et se révoltèrent. Les troubles durèrent trois ans; mais, sauf quelques escarmouches de peu d’importance, on ne peut pas dire qu’il y avait eu de véritables combats. D’ailleurs le soulèvement n’était que partiel, et les patriotes mal armés et mal commandés, n’étaient pas en mesure de résister sérieusement aux soldats de l’armée régulière. Après un simulacre de lutte, ils durent se disperser; les uns se cachèrent dans le pays; les autres s’enfuirent à l’étranger, et, parmi eux, Papineau, le chef du mouvement. Quelques-uns furent pris et pendus, et, peu à peu, le calme se rétablit; mais le feu couvait sous la cendre et l’Angleterre était trop habile pour ne pas comprendre que le moment était venu pour elle de faire quelques concessions.

En 1840, elle imagina d’unir ensemble, par un mariage forcé, les deux Canada, le Haut-Canada, en majeure partie composé d’Anglais, et le Bas-Canada où la population d’origine française était déjà en grande majorité; elle accordait aux Anglais d’Ontario la faveur spéciale d’avoir, quoique moins nombreux, une représentation égale à celle du Bas-Canada. De plus, le Haut-Canada apportait en dot à la province de Québec une dette assez considérable que, par la volonté souveraine de Notre Dame la Reine, celle-ci devait, à partir de ce moment, considérer comme sienne. Moyennant quoi, on octroyait implicitement aux habitants du pays le droit de se gouverner eux-mêmes.

Mais, d’abord, il fallut lutter contre la mauvaise volonté des gouverneurs anglais habitués à commander en maîtres et qui, interprétant à leur avantage, l’acte du parlement britannique, voulaient maintenir quand même l’ancien état de chose; et ce ne fut que, sous l’administration de lord Elgin, que les deux provinces, marchant de concert, obtinrent enfin le gouvernement constitutionnel tel qu’il se pratique en Angleterre.

Par malheur pour les Canadiens, des symptômes de division commencèrent bientôt à se manifester parmi eux; et Papineau, le tribun populaire de 37, étant revenu au pays après dix ans d'absence, et ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre, que la situation n'était plus la même, au lieu de se rallier aux hommes de valeur et d'expérience qui dirigeaient alors le pays, s'unit contre eux avec quelques jeunes gens, à idées avancées, et leur prêta l'appui de son nom en collaborant au journal *L'Avenir*, dans lequel ils exposaient leurs théories. Le tort de ces messieurs qui ne désarmaient pas, était de raviver les vieilles haines qui n'avaient plus leur raison d'être, de prêcher l'annexion aux États-Unis, annexion qui, à mon sens, ne sera jamais profitable au Canada, et de demander en bloc un ensemble de réformes qui ne pouvaient s'accomplir que progressivement et à la longue. Ils mêlaient d'ailleurs le vrai avec le faux, et, à côté d'excellentes choses que le parti conservateur plus pratique, a su leur emprunter, ils n'eurent pas la prudence de se taire sur d'autres questions, et, en proposant l'abolition des dimes, ils s'aliénèrent immédiatement tout le clergé qui, depuis cette époque, et malgré ses transformations, a toujours regardé d'un mauvais œil le parti libéral.

Le Canada est un très beau pays, mais c'est un pays froid, et, en hiver, le Saint-Laurent, devenu route carrossable, cesse d'être ouvert à la navigation de telle sorte que les habitants, avant l'établissement des chemins de fer, se trouvaient, six mois par année, isolés du reste du monde et l'hiver était généralement considéré, par eux, comme une saison morte pendant laquelle la plupart des gens ne faisaient rien ou à peu près rien; mais quand la première ligne, le Grand Tronc, eut été construite et que cette ligne, eut mis la province de Québec en communication permanente avec Portland, il s'établit presque aussitôt, vers les centres manufacturiers des États un mouvement de va et vient qui, d'année en année, plus sensible, a fini par devenir incontrôlable et par constituer une véritable émigration. On calcule qu'il y a actuellement aux États-Unis, de trois à quatre cents mille Canadiens Français, peut-être davantage; et c'est là, vous le comprenez, une cause d'affaiblissement pour le Bas-Canada qui ne reçoit d'Europe qu'un renfort insignifiant, tandis que le Haut-Canada, depuis quarante ans, est renforcé, chaque année, par une émigration considérable d'Anglais, d'Écossais et surtout d'Irlandais qui, aussitôt arrivés ici, et sans avoir besoin de se faire naturaliser, jouissent immédiatement des droits les plus étendus.

Ces nouveaux venus ayant rétabli en peu de temps l'équilibre entre la population d'Ontario et celle de Québec, et, l'émigration continuant toujours, la population d'Ontario ayant fini par dépasser celle de Québec, le Haut-Canada favorisé, lors de l'Union, par l'octroi d'une représentation égale à celle du Bas-Canada, ne voulut plus de cette disposition

quand elle lui fut contraire et demanda la représentation basée sur la population, chose que les habitants de la province de Québec ne pouvaient leur accorder, sans se mettre à leur merci ; mais l'agitation, dans le Haut-Canada, ayant pris des proportions alarmantes, pour y mettre fin, il fallut songer à quelques combinaisons qui sauvegarderait les intérêts particuliers de chaque province ; et le ministère MacDonald-Cartier, d'accord en cela avec le chef des Grits, imagina de réunir en un seul faisceau, sous le nom de Confédération canadienne, toutes les possessions Anglaises de l'Amérique du Nord, en laissant à chacune d'elles, pour les intérêts locaux, un gouvernement particulier.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse entrèrent immédiatement dans la combinaison ; la Colombie suivit cet exemple, et, les vastes territoires du Nord-Ouest ayant été annexés moyennant cinq cents mille piastres payées à la Compagnie de la Baie d'Hudson, cet immense empire, qui compte à peine de quatre à cinq millions d'habitants et qui pourrait aisément en contenir deux cents, se trouva constitué, comprenant tout le pays qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique sur une longueur de huit à neuf cents lieues et sur une largeur qui varie de cinq à six cents. — Il y a, là, de la place et un avenir indépendant pour bien du monde ; et la Providence n'a pas dû ouvrir, sans raison, à notre époque, ces vastes solitudes qui, d'ici à quelques années, seront traversées, de part en part, par une gigantesque voie ferrée, le Pacifique Canadien. C'est là, sans nul doute, que se déversera le trop plein de notre vieille Europe, et tout semble se préparer pour qu'il en soit ainsi. Avant qu'il soit longtemps, une émigration colossale, venue de France et d'ailleurs, avec des idées et des mœurs qui ne sont pas les idées et les mœurs des Canadiens, modifiera complètement l'état économique et la situation religieuse du Canada, et, cela étant, il est naturel que Dieu, qui voit les choses de loin, conduise au Canada des hommes qui connaissent les idées, les mœurs et les besoins des populations de l'Europe. C'est ici, au Canada, qu'est, pour nous autres Français, la solution de notre question sociale ; mais, pour réussir, l'émigration française demande à être dirigée et doit se faire par groupes compactes.

Au reste, les paysans, pouvant disposer de quatre à cinq mille francs et décidés à s'établir et à rester sur ce qu'on appelle ici les *terres nouvelles*, sont les seuls qui aient une chance sérieuse, presque la certitude, avec du courage, de trouver dans cette partie de l'Amérique, pour eux et leurs familles, une indépendance qu'ils n'ont point chez nous, et des conditions de vie plus avantageuses qu'en France. Encore même faut-il qu'ils soient guidés par des hommes connaissant le pays et capables de leur donner des conseils. Car, en aucun lieu de la terre, la fortune ne court les rues, et l'aisance elle-même est, partout, la récompense de l'intelligence, du travail et de la bonne conduite."

LIBRAIRIE

DES CHAMPS - ÉLYSÉES

ÉDITIONS DU MASQUE

Société anonyme au capital de 480.000 F

2 bis, rue De Marignan

COMPTE CHÈQUES POSTAUX PARIS 1134-22

QUELQUES TITRES NOUVEAUX

FRANK ARNAU	à l'ombre du sphinx
AGATHA CHRISTIE	la troisième fille
EXBRAYAT	les amours auvergnates
DAVID HUME	les morts ne discutent pas
MICHAEL LOGGAN	layton et la valse des espionnes
REX STOUT	on sonne à la porte

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES DE QUÉBEC
ET D'AILLEURS

TABLE DES MATIÈRES
du volume 69

1967

	<i>Pages</i>
ACADIEN. — Le premier député acadien aux Communes. Auguste Renaud (1867)	67
BAZIN, RENE. — Visiteur de marque à Québec	155
BEAUHARNOIS. — Le premier journal de . . . <i>Courrier de Beauharnois</i> (1867)	69
BEDARD, ELZEAR. — Premier maire de Québec (1833). Son portrait Notice	37 38
BEECHER, HENRY WARD. — Visiteur de marque à Québec	153
BELANGER, Mgr RENE. — La passe-pierre	14
BELLEAU, Sir Narcisse Fort unat. — Premier lieutenant-gouverneur	69
BIBLIOGRAPHIE. — Court exposé sur une bibliographie générale des voyageurs au Canada (1534-1967)	21
BLANCHET, Hon. Joseph Goderic. — Premier orateur de l'assemblée législative (1867)	63
CABINET. — Le premier cabinet de la province de Québec	70
CAISSE D'EPARGNE POSTALE. — La première	66
CANADA. — Constitution du . . . en 1867	25, 121
CANADIENS-FRANCAIS, L'ortographe de	78
CHAPLEAU, Hon. ADOLPHE. — Et la constitution en 1867	25, 121
Lettre de . . . à A. D. DeCelles (3 nov. 1897)	157
CHARTIER DE LOTBINIERE, LOUIS-THEANDRE. — Documents nouveaux sur	143
CHARTIER DE LOTBINIERE, RENE-LOUIS. — Seize documents concernant	99
De quelques erreurs au sujet de	139
CHAUVEAU, Hon. P. J. O. — Premier ministre de l'Instruction Publique (1867)	64
CHICOINE, Le capitaine PIERRE (1768-1838)	3
CHIEN D'OR. — Notes sur la pierre monumentale du	149
"CLEMENCE ROYALE", La première (1767)	15
COLLEGE DE MONTREAL. — Le premier (1767)	17
COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE. — Articles accordez entre les Directeurs et Associez (1645)	109
CONCOURS. — Les premiers . . . de poésie à Laval	64
CONFEDERATION. — Constitution du Canada en 1867	25, 121
Le premier jour de la	66
"La Confédération canadienne"	161
CONSTRUCTION NAVALE. — Le premier navire de haute mer construit à Québec (1667)	18
"COURRIER DE BEAUHARNOIS". — Premier journal de Beauharnois	69
COURSES DE CHEVAUX, Les premières (1767)	17
CRAWFORD, JOHN. — Vente à (1801)	117

	<i>Pages</i>
CREMAZIE, OCTAVE. — Les manuscrits d'	81
CRIPPEN, Le docteur . . . à Québec (1810)	156
DAVITT, MICHAEL. — Visiteur de marque à Québec (1886)	154
DE CELLES, A.D. — Lettre de Chapleau à . . . (1897)	157
DES BOVES, CHARLES. — Grand-vicaire de Pontoise et les missionnaires du Canada	79
DOCUMENTS. —	41, 109, 157
DOUBLE MANDAT, Le premier	63
EPICIER. — Le premier marchand épicier	18
FERBLANTIERS. — Les premiers	19
GODOWSKY, LEOPOLD. — Visiteur de marque à Québec (1886)	75
GRAND-VOYER. — Le premier (1667)	19
GUERMIER. — Voir Laviolette.	
HADFIELD, JOSEPH. — Visiteur de marque à Québec (1785)	73
HAMBLETON, CHARLES. — Question re	81
IMPRIMERIE. — Le premier livre en langue sauvage imprimé au Canada (1767)	15
INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le premier ministre de	64
JESUITES. — Remarques sur la chapelle de Sillery (1648)	41
JOURNAL ACADIEN. — Le premier . . . (1867)	65
JOURNAUX. — Les premiers . . . de Beauharnois (1867)	69
Les premiers journaux de Rimouski	67
JUTRAS, JOSEPH. — Vente de . . . (1801)	117
LA HONTAN. — A Québec (1683)	71
LANGEVIN, Mgr JEAN-PIERRE-FRANCOIS-LAFORCE. — Premier évêque de Rimouski (1867)	69
LAVIOLETTE. — Le capitaine JEAN-PIERRE ANTOINE GUERMIER- LAVIOLETTE (1732-97) et sa famille	3
LEFEBVRE, JEAN-JACQES. — Le capitaine J. P. A. Guermier- Laviolette et sa famille	3
L'ortographe de "Canadiens-Français"	78
Liste des présidents du P. E. N. Club, Centre de Montréal	147
LEMAY, PAMPHILE. — Lettre à l'Hon. L. H. Langevin	39
LETOURNEAU, HUBERT. — Constitution du Canada en 1867	25, 121
LIEUTENANT-GOUVERNEUR de la Province. Le premier	69
LIVRE. — Le premier livre en langue sauvage imprimé au Canada	15
LIVRES en dépôt. A vendre	46, 84, 129
LIVRES BLEUS. — Les premiers (1867)	68
MARGANE DE LAVALTRIE, FRANCOIS (1711)	71
MCCARTHY, JUSTIN. — Visiteur de marque à Québec (1886)	76
"MONITEUR ACADIEN", Le. — Premier journal acadien	65
NAVIRE. — Le premier navire de haute mer construit à Québec	18
ORATEUR. — Le premier . . . de l'Assemblée législative	63
PASSE-PIERRE. — La	14
PEDRO, Dom. — Empereur du Brésil à Québec (1876)	152
P. E. N., Club, Centre de Montréal. Liste des présidents	147
PFEIFFER, LOUIS-SIGISMOND. — Violoniste à Québec (1846)	74
POESIE. — Les premiers concours de poésie à Laval	64
POULET, Dom GEORGES FRANCOIS. — Visiteur de marque à Québec (1714)	72

PROVOST, L'abbé HONORIUS. — Notes sur la pierre monumentale le Chien d'Or	149
QUEBEC. — Le premier maire et conseil municipal de	37
QUESTIONS. —	81
QUINTAL, Le capitaine FRANCOIS	6
RENAUD, AUGUSTE. — Premier député acadien aux Communes (1867)	67
REPOSES. —	83
RIEL, LOUIS. — Lettre à sa femme (1885)	160
RIMOUSKI. — Les premiers journaux de	67
Le premier évêque de	69
ROBINEAU DE PORTNEUF, RENE. — Premier grand-voyer (1667) ..	19
ROSEBERY, Lord. — Visiteur de marque à Québec (1873)	74
ROY, ANTOINE. — Court exposé sur sa bibliographie des voyageurs au Canada (1534-1967)	21
RUMILLY, ROBERT. — M. Robert Rumilly nous dit	59
SAINT-PAUL, Seigneurie de. — Vente (1801)	117
SILLERY. — Remarques sur la chapelle de . . . (1648)	41
SILLIMAN, BENJAMIN. — Visiteur de marque à Québec (1819)	151
TROLLOPE, ANTHONY. — Visiteur de marque à Québec (1861)	151
TWAIN, MARK. — Les éditions canadiennes de	83
VACHON, ANDRE. — Seize documents concernant René-Louis Chartier de Lotbinière	99
De quelques erreurs au sujet de R. L. Chartier de Lotbinière	139
Documents nouveaux sur Louis-Théodore Chartier de Lotbinière	143
VANNUTELLI, Le cardinal. — Visiteur de marque à Québec (1910)	77
VISITEURS de marque à Québec	71, 151
VOIRIE. — Le premier grand-voyer (1667)	19
VOYAGEURS. Court exposé sur une bibliographie des voyageurs au Canada (1534-1967)	21

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA

**VOLUME PREMIER
DE L'AN 1000 À 1700**

*L'ouvrage de référence le plus important jamais publié
au Canada*

Le Dictionnaire biographique du Canada a pour objet de fournir des biographies complètes, précises et concises de tous les personnages ayant joué un rôle de quelque importance au Canada. C'est le premier grand dictionnaire national de biographies à adopter dès le début en ordre chronologique.

Les 594 noms retenus pour le premier volume sont répartis en sept groupes: Nouvelle-France, 318 biographies; Acadie, 71; Hudson's Bay Company, 34; Terre-Neuve, 37; explorateurs maritimes (dont les premiers furent les Vikings), 59; Indiens, 65; divers, 10. La rigueur scientifique de ces biographies, alliée à la clarté et l'élégance de leur style, en font une lecture instructive et agréable.

7 x 10, xxvi-774 pages, 1966, cartonné, \$15.00

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE ET
CHEZ L'ÉDITEUR

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C. P. 2447, Québec 2

Tél.: 656-2590